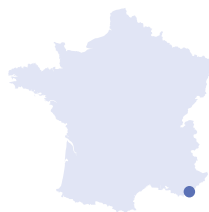


APPEL À PARTENAIRES

Accompagner les collectivités
pour la gestion intégrée du littoral

Requalifier le littoral durablement pour préserver l'économie littorale dans le golfe de Saint-Tropez

La commune de Grimaud est confrontée à une dynamique érosive marquée sur ses plages qui sont un des attraits touristiques majeurs du territoire. Les étudiants de l'École d'architecture de la ville et des territoires de Paris-Est proposent d'envisager la relocalisation de certaines activités économiques et de requalifier ces espaces tout en conservant l'enjeu environnemental. La commune a ainsi souhaité l'appui du Cerema pour expertiser la faisabilité de ces propositions.



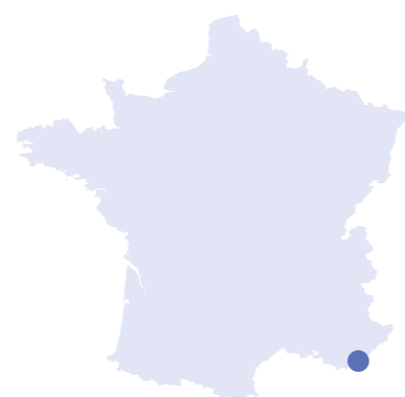
© Grimaud Tourisme



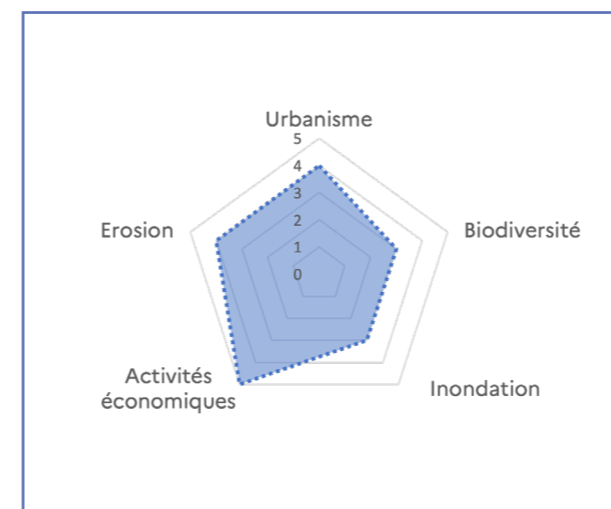
PROBLÉMATIQUES

- Comment mettre en place une recombinaison spatiale sans impacter la biodiversité ?
- Comment identifier les enjeux socioéconomiques impactés par l'érosion et la submersion marine ?
- Quelle stratégie de requalification du littoral adopter ?

LES ENJEUX DU TERRITOIRE



LES THÉMATIQUES



LA VALORISATION DES RÉSULTATS

Une mise en ligne du livrable sur la plateforme CeremaDoc permet la consultation de celui-ci par le grand public.

LE CALENDRIER ET LE BUDGET DE L'ÉTUDE



Sur une durée estimée de **1 an**



Le coût global du projet est de **40 000 €**

LES LIVRABLES

Une formation à l'utilisation de l'outil UrbanSimul du Cerema a été dispensée.

Un rapport sur le diagnostic des possibilités de mobilisation du foncier sur le territoire ainsi que la représentation des enjeux socio-économiques et des stratégies de gestion associées a été rédigé.

À celui-ci s'ajoute une feuille de route des modalités de concertation.

LA GOUVERNANCE

Un comité technique a suivi l'avancée des études. Celui-ci a rassemblé :

- le Cerema,
- la commune de Grimaud,
- la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez,
- et les services de l'État (DREAL PACA et DDTM Var).

Toute partie intéressée par le projet, notamment les acteurs socioéconomiques et associatifs, pourra être associée par la suite.



© Wikimedia Commons

UN ATTRAIT TOURISTIQUE MAJEUR

Le golfe de Saint-Tropez occupe la seconde place des espaces varois en termes de nuitées touristiques. Il est l'un des premiers sites portuaires de plaisance d'Europe, Port-Grimaud en étant la plus grande marina avec 2 400 logements sur 75 ha, 14 km de quai et plus de 2 000 amarrages. Les plages sont un enjeu économique majeur et représenteraient 38 000 emplois directs et indirects dans le Var.

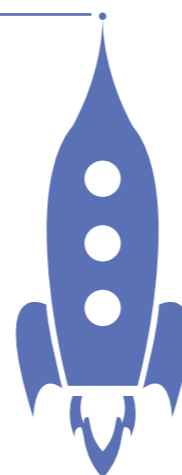
DES PLAGES VULNÉRABLES

La grande majorité des plages de Grimaud, soit près de la moitié des 5 km de front de mer, sont en recul à l'échelle séculaire, mettant ainsi en péril l'économie du territoire. L'enjeu est de requalifier le littoral sans en altérer la biodiversité, qui en fait aussi sa richesse et son attrait.

LES AXES D'ÉTUDE

Le PROGRAMME D'ÉTUDE du Cerema comprend **3 missions** :

1. identifier les outils de maîtrise foncière mobilisables par la collectivité,
2. caractériser au mieux les enjeux socio-économiques affectés par le recul du trait de côte,
3. Définir une feuille de route des modalités de concertation.



LE PARTENARIAT



De plus de 4 500 habitants permanents, la population de la commune de Grimaud est décuplée l'été. Compétente pour l'aménagement du territoire communal, la commune bénéficie en

outre d'une maîtrise d'ouvrage déléguée par la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez sur les actions relevant de la Gemapi pour la gestion du trait de côte et des ouvrages de défense contre la mer.

PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

Des activités économiques exposées aux divers aléas littoraux

À l'issue de l'étude réalisée en partenariat avec la commune Grimaud, un diagnostic territorial a été produit. Celui-ci présente les différents aléas affectant le littoral de la collectivité : recul du trait de côte, submersion marine, inondation. Si la commune varoise concentre bon nombre d'enjeux socio-économiques et environnementaux, l'exposition aux aléas littoraux à l'horizon 2100 concerne majoritairement les campings situés sur ses plages ainsi que la route départementale 559 menant à Sainte-Maxime.

Des outils techniques et juridiques disponibles pour assurer la maîtrise foncière

Le Cerema a formé les services de Grimaud et de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez à l'usage de l'outil UrbanSimul. Celui-ci permet d'identifier les gisements fonciers, au regard des dynamiques urbaines actuelles. La méthode a été testée pour une relocalisation des activités « à l'identique », dans ce cas précis, quatre sites d'aménagements potentiels ont émergé. Des outils juridiques, notamment entérinés par la loi Climat et Résilience, sont d'ores et déjà disponibles pour contenir l'évolution urbaine, assurer la maîtrise ou acquérir du foncier.

Associer les parties prenantes et la société civile

Le financement des opérations et l'acceptabilité des stratégies de gestion foncière sont des freins à la recomposition spatiale. Pour pallier cela, l'étude met en avant les partenaires à mobiliser pour développer des projets innovants sur ce sujet : la Région PACA, l'Établissement public foncier et le Conservatoire du Littoral. Enfin, le Cerema et la commune ont élaboré une feuille de route de la participation afin d'assurer la co-construction d'une vision du territoire futur et d'une stratégie de gestion intégrée du littoral.



© Grimaud Tourisme

SYNTHÈSE DES ENSEIGNEMENTS



- Utiliser les informations déjà disponibles malgré les incertitudes persistantes permet de produire des réflexions sur l'avenir du littoral.



- Des outils sont déjà disponibles pour assurer la maîtrise foncière. Le logiciel UrbanSimul permet d'identifier les gisements fonciers. L'acquisition et la gestion foncière sont rendues possibles par une diversité d'outils juridiques.
- Les politiques de recomposition spatiale imposent de collaborer entre les différentes échelles administratives (Commune, Intercommunalité et Services déconcentrés de l'État) et aussi de mobiliser des partenaires institutionnels tels que le Conservatoire du Littoral et l'Établissement Public Foncier
- Décloisonner, au sein des organismes gestionnaires du littoral, les services favorise une gestion davantage intégrée des zones côtières



- Entamer des réflexions sur le futur du littoral au travers de l'approche paysagère permet d'élaborer un nouvel imaginaire et de développer des projets innovants.



- Instaurer une culture de la participation est un préalable à la construction d'un futur souhaité et partagé de tous.

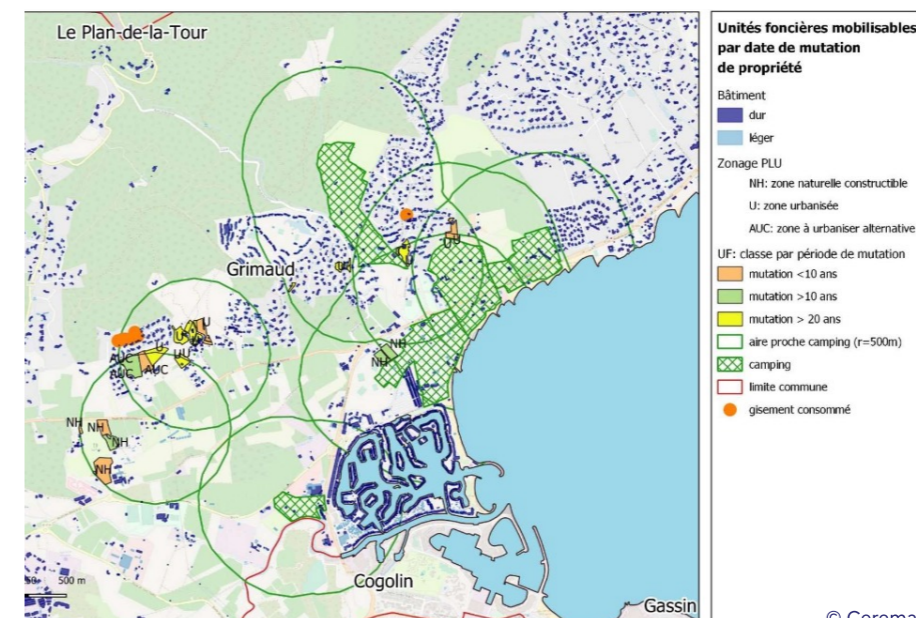
À RETENIR

L'approche paysagère s'avère être une démarche pertinente pour développer des projets innovants de recomposition spatiale. En effet, le projet mené par les étudiants du DSA d'architecte-urbaniste permet de développer une réflexion nouvelle sur le modèle touristique de la commune. Ce projet s'avère réalisable d'un point de vue juridique et foncier à la vue des gisements et des outils disponibles. En outre, un tel projet invite à décloisonner les différents services. La complémentarité des services communaux de l'environnement et de l'urbanisme a été mise en évidence tout au long de l'étude.

La commune de Grimaud est un territoire multirisque. Aux aléas littoraux s'agrègent incendies et sécheresses. La diversification et l'addition des risques conduisent à développer une vision future du territoire afin d'anticiper les multiples effets du changement climatique et préserver la

forte attractivité du littoral grimaudois. La multiplicité des aléas et des enjeux exposés souligne la nécessité d'intégrer l'ensemble des parties prenantes et la société civile dans l'élaboration de cette dernière. Le développement d'une culture de la participation semble alors être un levier d'action primordial afin de mener à bien l'élaboration d'une stratégie de gestion intégrée du littoral.

Enfin, ces stratégies invitent à faire coopérer les échelons administratifs. Si la commune peut être motrice d'une démarche de gestion intégrée de son littoral, développer une coopération avec l'intercommunalité, le Département et la Région est indispensable pour assurer la coordination et le financement des actions. D'autres institutions publiques peuvent être mobilisées dans l'élaboration de ce type de démarche : l'Établissement Public Foncier et le Conservatoire du Littoral, la banque des Territoires.



Unités foncières mobilisables par date de mutation de propriété sur la commune de Grimaud définies avec UrbanSimul

POUR APPROFONDIR



© Wikimedia Commons



CONTACTS

Pour la commune de Grimaud

Laëtitia DELSEMME : l.delsemme@mairie-grimaud.fr

Pour le Cerema

Hélène MAYOT : helene.mayot@cerema.fr

www.cerema.fr/littoral

 @CeremaCom

 @Cerema